

CONVOCATION

Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le **Conseil municipal** se réunira le :

Mardi 8 février 2022
Salle multi-activités des Pêcheurs
à 19 heures

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le public est autorisé à assister à cette séance dans le plus strict respect des mesures sanitaires. La séance sera diffusée sur la page Facebook de la commune.

Je vous précise que l'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2021.

Décisions de Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT.

1. Signature du contrat d'objectifs de production de logements ouvrant droit au bénéfice d'une aide à la construction durable inscrite au Plan « France Relance » entre le Préfet de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne et les communes membres
2. Réitération de la garantie financière sur un emprunt contracté par la société Trois Moulins Habitat (TMH) auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations qui a fait l'objet d'un réaménagement à la date d'effet du 1^{er} janvier 2021
3. Modification du périmètre relatif au droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux
4. Convention d'objectifs et de financement relative au « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne
5. Convention unique relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
6. Débat relatif à la protection sociale complémentaire des agents territoriaux et adhésion au projet du Centre de Gestion de Seine-et-Marne destiné à conduire une enquête en vue de conclure des conventions relatives à la participation et prévoyance santé

Dans cette attente et comptant sur votre présence,

Veuillez croire Cher(ère) Collègue, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire



Edmonde JARDIN

Toute correspondance doit être adressée au Maire